

Vivre à Poitiers Sud

2022



BELLEJOUANNE : qui était donc cette «Belle Joanne» qui donna son nom à ce secteur de Poitiers Sud? Du fond du XV^e siècle, elle accompagna toutes les transformations du lieu-dit jusqu'à ce site urbain, aujourd'hui aux allures de village. *(ci-dessus, esquisse des premières maisons doubles)*

EDITO

Pour la troisième année consécutive, le coronavirus a chamboulé nos projets, nos habitudes, et a impacté notre façon de vivre, nous obligeant à réinventer nos manières de travailler, de se réunir, d'échanger et de se divertir.

La magnifique résilience dont nous faisons preuve collectivement, témoigne de nos forces vives. Elles nous poussent, à la fois, vers le désir de retrouver les moments d'avant, mais aussi vers l'envie d'un avenir différent.

Ainsi, le comité de quartier de Poitiers Sud se mobilise pour proposer aux habitants de se retrouver à nouveau, autour des événements tels que Troc-Plantes et Vide-grenier, fête de quartier ou plantation de vergers. Il se saisit également de toutes les opportunités offertes pour être acteur de la démocratie participative, en prenant part à la réflexion sur la modernisation des Budgets Participatifs par exemple, mais aussi aux travaux pour l'élaboration de la future Assemblée Citoyenne Populaire.

Sylvie BACHELIER

SOMMAIRE

Editorial	Page 1
Bellejouanne Cités ancienne et nouvelle	Pages 2 à 5
Association « Des vergers à partager »	Page 5
Unapéi - Vienne	Pages 6 et 7
Assemblée citoyenne populaire	Page 8
Fête de quartier	Page 9
Budgets participatifs	Page 10
Urbanisme, Commerce	Page 11
Calendrier et bulletin d'adhésion	Page 12

Son origine

Bellejouanne, Bellejoane, Bellejohane, mais qui étiez vous ? Une jolie personne, peut être une accorte aubergiste, qui a laissé son nom au lieu-dit. Depuis le Moyen-Age, de nombreux pèlerins qui se rendaient à St-Jacques de Compostelle, fréquentaient le logis des 3 pèlerins, qui donnera son nom au quartier des 3 Bourdons (le bourdon étant le nom du bâton de pèlerin).



Un acte de 1486 orthographe "Belle Johanne" comme paroisse de Sainte Triaise. Le domaine de Bellejouane est présent sur le tableau du siège de Poitiers par Coligny en 1569, peint par François Nautré en 1619, qui peut s'admirer au musée Ste Croix. Il est situé autour de la maison de maître, actuellement le 132 rue Blaise Pascal, face à l'actuelle ferme de loisirs. Le nom de Bellejouanne, tel qu'il est orthographié de nos jours, apparaît en 1575.

Après les guerres de Cent Ans et de Religion, parmi les nouvelles exploitations qui ont vu le jour, le domaine de Bellejouanne, jusqu'au 19^e siècle, contrôle avec ses métairies une grande partie du secteur.

Au XIX^{ème} siècle, les terres de culture et d'élevage et les vignes qui constituent la couronne Sud de POITIERS sont attenantes à des fermes et pour beaucoup appartiennent à quelques riches familles bourgeoises qui, attirées par la qualité du site, font édifier, après 1850, des résidences cossues sur la route de Bordeaux. La villa du parc des Prés Mignons fut construite en 1882 par Gabriel Badillé, sur un terrain appartenant à sa femme, Lucie Pingault.

Le XX^{ème} siècle a apporté de nombreuses transformations sur Bellejouanne, qui garde cependant son attrait de « campagne à la ville » ;

Naissance de l'ancienne cité Bellejouanne



Dans les années 20, le centre-ville ne répond plus à la croissance démographique et à la demande de logement de la population.

A la suite de la loi Loucheur votée en 1928, permettant l'intervention financière de l'État pour favoriser l'habitation populaire, le chantier de construction commence.

Le département prévoit la réalisation de la cité-jardins de Bellejouanne, accessible aux ménages peu fortunés notamment aux familles nombreuses et garantissant la salubrité.

Il existe 4 variétés de logements pour éviter la monotonie : 40 maisons jumelées d'un étage, 48 maisons quadruplées moins spacieuses et sans cave et 12 autres avec seulement un rez-de-chaussée.

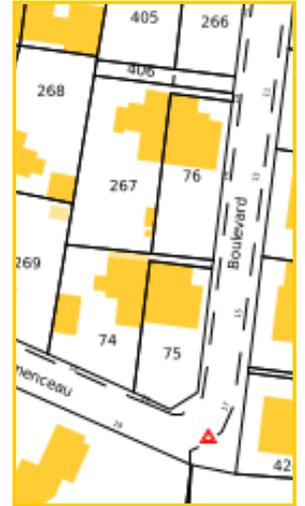
En 1936, 12 habitations à bon marché améliorées complètent le quartier. Elles sont plus vastes avec leurs 4 chambres et plus confortables avec une salle de bain.

Les frères Martineau, architectes, conçoivent les plans des Habitations à Bon Marché.

Découpage de l'ancienne Cité Bellejouanne

C'est dans les années 1970-1975 que l'Office public départemental de la Vienne a décidé de céder aux anciens locataires ou à leurs héritiers le logement qu'ils occupaient depuis la nuit des temps. Ces logements consistaient soit en une habitation seule entourée d'un jardin, soit en une demi-maison mitoyenne et son jardin, ou soit encore en un quart de maison avec bien souvent un passage commun pour plusieurs futurs propriétaires. Au fur et à mesure que les locataires se décidaient à l'achat, le géomètre intervenait pour effectuer le découpage de la parcelle, en effet toutes ces maisons étaient édifiées sur une seule et unique parcelle pour chaque îlot de constructions. Quelquefois, il fallait prévoir un bout de parcelle pour y édifier un garage (il n'était absolument pas prévu à l'origine), les constructions datant des années après la première guerre.

L'office de la Vienne (devenue Habitat de la Vienne depuis) ne pouvait plus subvenir aux diverses réfections des habitats, les constructions devenant vieilles, les modes de chauffage changeant, et l'isolation quasiment absente. Par la suite, les découpages à la demande de chaque locataire furent abandonnés en effectuant une opération globale de détachements de parcelles. En photo le premier détachement de parcelles de la cité.



A ce jour 19 pavillons n'ont pas eu d'acheteurs.



Les chalets autrichiens

Le quartier a bénéficié de l'implantation de quinze chalets préfabriqués résultants de la dette de guerre de l'Autriche. C'est en 1945, qu'une ordonnance a été prise, et que ces habitations de qualité ont pu être édifiées.

Les loyers n'étaient pas cher mais la qualité était là ; les sous-bassements en pierre de taille, les ossatures en bois, déjà des doubles vitrages et des couvertures défiant le temps. Les dix chalets restant font l'objet d'un bon entretien de la part de leurs occupants, pour la plupart d'anciens locataires. Neuf d'entre eux ont été achetés par leurs occupants.

Six chalets demeurent côté rue du Petit Ruisseau, deux chalets ayant fait l'objet de démolition suite aux décès, et non repris par les héritiers et les terrains restent vides de construction.

Côté du petit bois de sapins, trois ont fait l'objet de démolition avec reconstruction de six habitations nouvelles.



BELLEJOUANNE: HISTORIQUE

LE NOUVEAU BELLEJOUANNE

Comme tous les quartiers de la ville, Poitiers Sud a vu sa population croître à partir des années 1950, avec la nécessité de construire de nouveaux logements. Les espaces vierges, à l'ouest de l'avenue de la Libération, sur le secteur de Bellejouanne, offraient la place pour la construction de grands ensembles. C'est ainsi qu'est né le «Nouveau Bellejouanne». A la mode de chez nous, en ce temps-là, les bailleurs sociaux ont construit une vingtaine de bâtiments collectifs, dont les 2 plus connus sont les Tours Aunis et Saintonge. Un petit centre commercial, rue Edith Piaf, offrait des magasins de proximité, et surtout un marché très vivant animait les vendredis matin.

La rénovation urbaine, entamée en 2011, a transformé le secteur : démolition de certains vieux bâtiments, réhabilitation de plus de 250 logements, construction de petites maisons en accession sociale, nouvel immeuble pour l'ADAPEI. Mais également, travaux d'embellissement : rues, parkings, aires de jeux, réseaux. Ces travaux de grande envergure devaient répondre aux nouveaux besoins de la population, et au plan de **résidentialisation**.



Vue ancienne



Marché ancien

Mais qu'est-ce que la Résidentialisation?

Ces opérations consistent, dans un premier temps, à faire un effort considérable pour l'amélioration du cadre de vie. Ceci passe par des recherches architecturales et esthétiques. Il s'agit d'un terme qui se réfère à la notion de résidence qui est synonyme de demeure, de domicile, de séjour...et évoque des lieux calmes et protégés, mais aussi plus luxueux.

La résidentialisation rejette l'utopie des années 1960, 1970, considérant que les espaces ouverts faciliteraient la rencontre entre tous les habitants ; mais on a constaté que « abattre symboliquement les barrières physiques ne supprimerait pas l'existence de barrières sociales ». De nombreuses cités d'habitat social souffrent aujourd'hui d'espaces libres sans affectation, d'espaces communs traités sans séparation entre domaine public et domaine privé de la résidence. Les grands ensembles ne parviennent plus à faire « Ensemble ». L'absence d'intimité engendrée par la perméabilité des espaces est un obstacle à l'appropriation de l'immeuble et un facteur d'exacerbation des conflits d'usage et de vie collective. Il s'agit donc de lutter contre le côté massif, uniforme et anonyme des grands ensembles.

Envie d'une pause dans un lieu atypique et cosy, c'est ici !



M-Sa-Ga-Bou
Salon, Galerie, Boutique



Salon de thé / Table pour déjeuner

- * Café, thé, jus Bio et/ou locaux
- * Gourmandises sucrées
- * Plats salés de "La Ferme Bidaud" (à base de canard ou poulet fermiers)
- * Gratins, salades, soupes, tartes végétariennes (avec fruits et légumes de saison, locaux et/ou Bio)

>>> Réservation vivement conseillée au 06 18 65 09 38



Galerie d'Art / Expos artistiques

- * Dessins
- * Peintures
- * Photographies
- * Sculptures



BOUTIQUE de créations artisanales

- * Ameublement
- * Bijoux
- * Déco
- * Luminaires
- * Papeterie
- * Textile, etc

74 Avenue du 8 mai 1945 - 86000 Poitiers
(au rond point de la cave à vin Milenys)

Du lundi au vendredi + le 1er et dernier samedi du mois
de 10h30 à 18h30 NON STOP

Marie ROUSSEAU
TEL : 06 18 65 09 38 - mail : mlesgabou@gmail.com
facebook.com/MlSaGaBou

BELLEJOUANNE: HISTORIQUE

LE NOUVEAU BELLEJOUANNE (suite)

A Bellejouanne, cette restructuration s'est caractérisée par des squares au pied des immeubles, avec des jeux pour les enfants, des plages détente avec un nouveau mobilier urbain, terrain de boules, jardin «pour tous» avec la plantation de nouvelles essences d'arbre. On a aussi optimisé les circulations: organisé une circulation piétonne principale, nécessaire pour beaucoup d'habitants sans voiture, apaisé les circulations motorisées et modifié les voies de circulation.

Ce type d'intervention a un impact sur l'appropriation de l'espace par les habitants, sur leur bien-être, et contribue à atteindre les objectifs de mixité et paix sociales.

Et si vous vous promenez du côté de Bellejouanne, vous y trouverez des jeunes et des aînés, d'ici et d'ailleurs; vous traverserez la cité nouvelle, sereine, aux allures de village, et vous découvrirez des chemins nature au bord de la Boivre.



Cité nouvelle

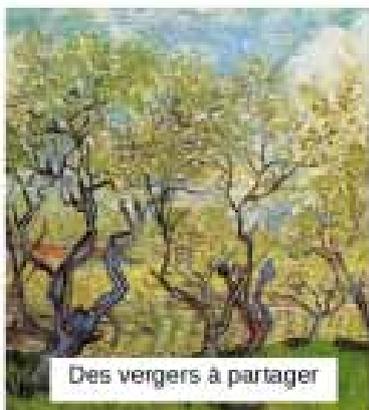


Aire de jeux

LE VERGER VERGER

Plantation d'un verger participatif et collectif. Le 30 novembre 2021, quelques bénévoles du comité de quartier accompagnés des enfants de l'école Marcel Pagnol ont planté une dizaine d'arbres fruitiers. La plantation a eu lieu sur une parcelle, rue du petit ruisseau, de 500m², mise à disposition par la mairie.

L'objectif est de préserver les espaces naturels au sein de la ville et d'atteindre l'égalité un habitant - un arbre. Avec l'adhésion à l'association « Des vergers à partager », la population pourra accéder aux pommes, prunes, cerises, poires, pêches, raisin.....



ASSOCIATION « DES VERGERS A PARTAGER »
28, rue de la Jeunesse - 86000 POITIERS
06 31 62 33 34

COMMUNIQUE DE PRESSE**Le Foyer Soleil Bleu le foyer de vie Bleu Soleil / le foyer de vie externalisé à BELLEJOUANE**

Le Foyer d'Hébergement SOLEIL BLEU et le Foyer de Vie BLEU SOLEIL, situés 2 rue Louise Michel à Bellejouanne, dépendent de l'association UNAPEI 86 dont le siège social est à Saint-Benoit (86280).

Le Foyer est implanté à BELLEJOUANNE depuis de nombreuses années maintenant, et fait partie intégrante de cette vie de quartier.

Le Foyer accueille au total 44 personnes en situation de handicap, dont 26 travaillent à l'ESAT de l'Unapei86 (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) et 18 sont en Foyer de Vie, lieu de vie pour les personnes ayant besoin de soutien dans les actes de la vie quotidienne.

Les personnes en situation de handicap accueillies dans les foyers sont des résidents. Une équipe éducative, composée d'Aides Médico-Psychologiques, d'Accompagnants Educatifs et Sociaux, de moniteurs-éducateurs, d'Educateurs Spécialisés, d'une CESF, accompagne toutes les personnes en situation de handicap dans l'ensemble des actes de la vie quotidienne suivant les besoins exprimés ou repérés.

Pour venir répondre au mieux aux projets personnalisés des personnes, cette équipe pluriprofessionnelle déploie toute son énergie, sa créativité pour proposer des activités variées et adaptées aux besoins, aux capacités et nombreuses envies de chacun.

Nous mettons nos savoir-faire au service des résidents et cherchons à développer les partenariats extérieurs, à enrichir notre réseau, dans le but et l'espoir d'une réelle intégration de la personne en situation de handicap dans la Cité ; c'est un enjeu majeur que nous plaçons au centre de notre travail à l'UNAPEI 86 . Des acteurs, comme le Centre Socio Culturel CAP SUD et le Comité de Quartier, représentent de réels partenaires à travers des Manifestations comme le Vide-Greniers du Parc des Prés Mignons, le Festival Ecouter Voir, etc...

Quelques exemples d'activités parmi tant d'autres investies par les résidents : la patinoire, la danse, la médiation animale, la calèche, le sport adapté (CDSA), la piscine (de la pépinière mais aussi de Bellejouanne bien-sûr ! ce qui permet à certains résidents de s'y rendre en toute autonomie après le travail), la relaxation, le cinéma, le bowling....





La participation à la vie sociale et culturelle est une priorité : dernièrement le Carnaval à Poitiers a été l'occasion d'une sortie nocturne en Centre-Ville qui a fait la joie des participants !



L'intégration de la personne en situation de handicap dans le monde dit « ordinaire » se réalise aussi par l'habitat Inclusif, au milieu de la cité.



Toujours à Bellejouane, rue des engoulevants, le Foyer de Vie Externalisé rattaché également à l'Unapei86, premier établissement de ce type dans la Vienne, a ouvert ses portes le 22 novembre 2021. Actuellement, trois personnes en situation de handicap vivent dans ce logement, une jolie maison à quelques pas du foyer, adaptée et sécurisée, qui garantit conjointement inclusion sociale et vie autonome. Il offre à ces résidentes « un chez soi », une maison inscrite dans la vie de la cité.

Cette maison permet un cadre de vie plus calme qu'un habitat collectif.

L'emplacement géographique de ces 3 structures dans un quartier proche du centre-ville avec les commodités qui offrent un service de proximité est un atout non négligeable : banque, boutiques, parcs, magasins... Les rues sont très bien desservies par les transports en commun, facilitant grandement l'autonomie tant dans les déplacements que dans les actes de la vie courante (achats, sorties culturelles, etc.). Cet environnement facilitateur, a pour objectif de permettre la participation sociale et citoyenne des habitants et de limiter le risque d'isolement.

Les résidents, selon leurs spécificités, mettent en œuvre leur projet de vie dans une intégration sociale et une citoyenneté affirmée pour un vécu entièrement inclusif.

Nous lançons ainsi un appel au partenariat à tous les acteurs du champ social de la ville de Poitiers qui partagent avec nous le même idéal et les mêmes valeurs : l'intégration sociale et la promotion des droits et libertés des personnes en situation de handicap.

CREATION DE L'ASSEMBLEE CITOYENNE POPULAIRE : J'Y ETAIS!!!

Aux manettes de Poitiers depuis 2020, la majorité municipale s'emploie à mettre en place une nouvelle structure: une Assemblée Citoyenne Populaire, pérenne, qui a pour objectifs de rendre les habitants de Poitiers plus participants aux choix et décisions concernant leur ville, mais aussi de «faire de la politique autrement» pour redonner le goût de s'investir aux citoyens et citoyennes déçus, voire désabusés, par les politiques partisanes.

C'est ainsi qu'est né, fin 2021, le défi de créer les statuts de cette AC, en co-construction élus/non-élus. Le groupe de travail était constitué d'une trentaine de personnes non-élus (10 volontaires, 10 tirées au sort, et 10 représentants des instances de quartiers) et d'une dizaine de membres de la mairie (élus et agents). Durant 3 WE animés par des spécialistes de la démocratie participative, tous se sont retrouvés pour échanger, réfléchir et finalement proposer une «constitution» pour cette AC. Ce qui la caractérise entre autre, c'est d'une part sa pérennité jusqu'en 2026, d'autre part, l'étendue de la participation citoyenne, et la diversité des sujets qui seront abordés, structure beaucoup moins restrictive que celles mises en place dans d'autres lieux ou circonstances, comme l'Assemblée Citoyenne pour le Climat, par exemple.

Deux personnes de Poitiers Sud ont participé à ce groupe de travail: Eléa Bocquet, étudiante, tirée au sort; et Sylvie Bachelier, présidente du comité de quartier «Vivre à Poitiers Sud». Elles témoignent de leur expérience nouvelle, riche en débats et rencontres.

Eléa Bocquet:

« L'assemblée citoyenne... Ces deux mots peuvent raisonner creux quand on les lit, mais leur sens est bien différent quand on les vit... Comment décrire en quelques lignes cette harmonie ?

Eh ben... Je dirais que l'assemblée m'a propulsée pour donner plus de moi dans la vie de ma cité. N'ayant aucune confiance en la politique, j'ai eu l'espoir qu'en osant y participer, je pourrais donner mon avis et que celui-ci serait écouté.

En l'espace de quelques rendez-vous, à chaque fois dans un quartier différent, on a osé se rencontrer, échanger, débattre de nos idées, parfois opposées... Mais sans jamais d'animosité !

Apprendre à s'écouter, partager le temps de parole et décider, ensemble, pour servir non pas son intérêt mais celui de la cité... La petite plainte au coin du marché prend forme au sein de l'assemblée.

J'ai participé à l'élaboration des fondements de l'assemblée qui verra le jour dans quelques mois... Je compte bien y participer, m'intéresser, pour faire un choix éclairé sur un sujet.

Et j'aimerais ajouter que cette aventure n'aurait pas été possible sans les personnes qui ont le statut d'élus pour quelques années. Sans ces personnes qui ont préféré rassembler plutôt que diviser, je n'écrirai pas ces petites lignes dans le journal du comité de quartier de Poitiers sud... »

Sylvie Bachelier:

« Je suis arrivée dans ce groupe, avec une vague idée de ce que pourrait être une assemblée citoyenne pérenne : une centaine de citoyens et citoyennes, non élus, proposant des sujets à traiter en marge du conseil municipal, et aboutissant à des propositions concrètes, pour le bien de la collectivité. Mais le défi était bien plus grand:

- pourquoi se contenter à une centaine de personnes, et comment faire participer un maximum de citoyens, à tour de rôle, sans se limiter à une liste fermée?

- comment choisir les sujets opportuns, qui intéressent un très grand nombre de personnes?

- comment faire aboutir concrètement les propositions, sachant que constitutionnellement, le conseil municipal est toujours souverain pour décider et financer les projets?

Pour lever ces difficultés, et bien d'autres, il aura fallu faire appel à «l'intelligence collective», la richesse et la diversité des participants, tous animés par le même désir de construire quelque chose de nouveau qui bousculerait un peu les carquans démocratiques actuels, le tout admirablement orchestré par une équipe d'animateurs experts sur ces sujets. Et nous avons découvert qu'il est possible de s'écouter sans se juger, de s'exprimer sans craindre la riposte, de travailler en co-construction élus/non-élus.

Et au bout de 3 WE, un projet est né : les statuts de la nouvelle Assemblée Citoyenne Populaire étaient rédigés. Nous étions tous heureux et presque émerveillés «d'avoir réussi» notre défi!

Reste à attendre le résultat de la délibération finale.... au conseil municipal ! »

Les statuts de cette nouvelle **Assemblée Citoyenne Populaire** ont été adoptés par le conseil municipale du 7 mars 2022.

FETE DE QUARTIER 2021

En 2021 nous avons pu renouer avec les remises de récompenses pour les habitants du quartier depuis au moins un demi-siècle.

Nous avons enfin récompensé Marcelle Marmain, habitante de la nouvelle cité Bellejouanne qui a patienté un an avant de recevoir des mains de Madame la Maire de Poitiers, la médaille de la ville. Il en était de même pour Odette Rassinoux, récemment déménagée de la cité des Sept villes sur le quartier des Trois Bourdons. Enfin Chantal et Bernard Métayer, anciens membres du comité ont reçu également leur médaille ainsi que des ouvrages sur la ville de Poitiers.

Le comité de quartier « vivre à Poitiers Sud » a offert, de son côté, une composition florale à chacun d'eux. La remise de récompenses s'est terminée par le pot offert par la municipalité.



BAR & BOUTIQUE

BIÈRES BRASSÉES SUR PLACE AVEC PASSION.

DE LA PRESSION + DES BOUTEILLES + DES GROWLERS
+ DES SOFTS + DES COFFRETS + UNE TERRASSE
+ DES ÉVÉNEMENTS + LOCATION DE TIREUSE

BRASSERIE
ARTISANALE
À POITIERS
146 AVENUE DU
8 MAI 1945



À L'ARRIÈRE DU BÂTIMENT
ARRÊT DE BUS : AULNES - LIGNE 3, I3 & N3
WWW.LAMANUFACTUREDEBIERES.FR
@LAMANUFPOITIERS
CONTACT@LAMANUFPOITIERS.FR
09 83 34 75 94



La petite Matriochka

C'est une jeune femme de Poitiers sud, Céline Rouet, créatrice de mode. Elle vient de créer son entreprise ; son atelier est à son domicile. Vous trouverez sa « boutique » sur le site d'Instagram et d'Etsy.

Elle confectionne des vêtements et accessoires d'inspiration vintage, uniques et faits main.

Quelques exemples : jupe, jupon, trousse de toilette ou d'écolier, pochette de rangement, charlotte pour plats, sac à vrac, barrette à nœud et bien d'autres choses encore !

Vous trouverez quelques unes de ses créations en exposition-vente dans les rayonnages du nouveau magasin de dépôt-vente « Le P'tit Saint-Ouen des particuliers » à proximité de la Hûne de Saint-Benoit.



BUDGETS PARTICIPATIFS 2021

Budgets

PARTICIPATIFS

15 Projets lauréats Poitiers Sud

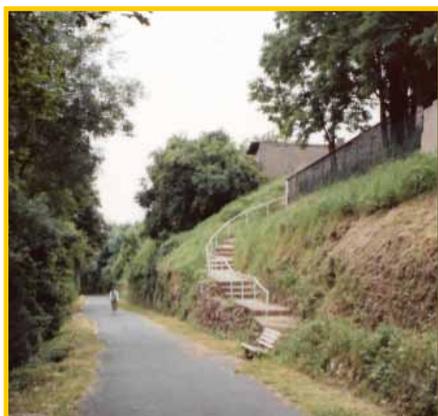
1*) Bancs et plantations au City Stade	6 000 €
2*) Verger arboretum	1 500 €
3*) Amélioration d'escalier rue du Versant Ouest	5 000 €
4*) Hôtel à Insectes, espace biodiversité	500 €
5*) Sentier botanique	5 000 €
6*) Petit pont en bois parc des Pré Mignons	1 000 €
7*) Des ruches à côté du verger	1 000 €
8*) Boîtes à livres parc des Prés Mignons	1 550 €
9*) Espace de sport complétement, parc des Tramways	35 000 €
10*) Des bancs rue Pierre Loti	3 000 €
11*) Refaire le terrain de pétanque, rue Pierre Loti	2 000 €
12*) Des Toutounets rue Pierre Loti	2 400 €
13*) Un toutounet rue St Jacques	1 200 €
14*) Des bancs à côté de l'Auberge de Jeunesse	4 500 €
15*) Panneaux « Boîtes à livres »	200 €

Total prévisionnel 75 050 €



Les quinze projets lauréats 2021 seront réalisés dans le courant 2022.

Les nouvelles demandes pour 2022 sont closes depuis le 7 mars.



PROJET 3 : ESCALIER RUE DU VERSANT OUEST

C'est le projet pour transformer l'escalier reliant la rue du Versant Ouest à l'extrémité de la rue de Chilvert se terminant en impasse. La demande consistait à développer une rampe accessible aux personnes à mobilité réduite. La réponse de la ville consistera à « améliorer » l'escalier existant. Quoi qu'il en soit, si la ville ne fait pas une rallonge financière, le résultat sera médiocre.

PROJETS 4 ET 5 : CHEMINEMENT RUE DU VERSANT OUEST

Le pari est d'embellir ce chemin avec diverses plantations à plusieurs endroits, afin que les usagers respectent mieux cet environnement, et que la biodiversité y soit accrue. 4 à 5 zones sont identifiées, entre le début du chemin situé rue des Tramways, et l'escalier en bas du cimetière de Chilvert. Une thématique de plantation est retenue par zone ; un étiquetage sera réalisé par le porteur de projet, conjointement avec des élèves d'une école de quartier. Les travaux se feront à l'automne 2022.

PROJET 9 : ESPACE SPORT RUE GUILLAUME POULE

Suite à la demande de quelques habitants, et après concertation sur site avec les techniciens de la ville, l'Espace Sport situé rue Guillaume Poule va être amélioré. Voici les orientations envisagées :

- une nouvelle dalle enrobée, avec un panier de basket, en milieu de pairie, plutôt dédiée aux plus grands, l'autre plateforme serait dédiée aux plus jeunes; l'idée d'un mur de frappe de 3m de haut a été rejetée car inconcevable sur le plan esthétique;
- agrandissement de l'aire de jeux pour les jeunes enfants, avec piste pour l'apprentissage du vélo ou draisienne;
- ajout de mobilier sportif fixe: table de ping-pong ou autres jeux;
- ajout de tables de pique-nique et bancs.

Il faut noter que cette parcelle de plus d'un ha appartient à Habitat de la Vienne. La contrainte d'urbanisme, liée à la falaise et à l'écoulement de l'eau, est à considérer pour réaliser cet aménagement.



Futur stockage et hall-exposition



IMPRIMERIE NOUVELLE

BIARD

Des outils de production adaptés à toutes vos demandes d'impression



Offset, numérique, relief, gaufrage, typographie, dorure à chaud...

L'imprimerie familiale par excellence!

P.A.O. IMPRESSION FAÇONNAGE

1 Rue du Vignaud - 86580 BIARD - Tél : 05 49 37 37 87 - Fax : 05 49 53 46 09
contact@imprimerie-nouvelle-86.com - www.imprimerie-nouvelle-86.com

CARROSSERIE

Bretto - Brunet

Carrosserie - Peinture - Pare brise
Entretien mécanique

6 avenue du 8 Mai 1945 - cité Bonnaud - 86000 POITIERS
Tél. : 05 49 58 01 74 - Fax : 0970 623 001
carrosserie.bretto-brunet@wanadoo.fr



Talbot 86

Cours de Yoga

Quartier Chilvert



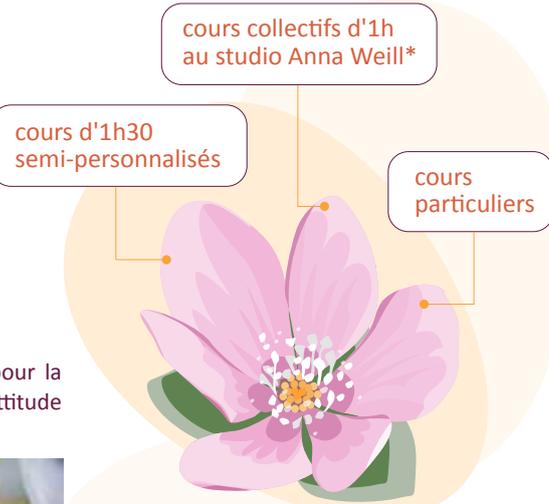
Céline Delage
Professeure de yoga

Diplômée de la formation à l'enseignement de yoga – 4 ans à l'IFY.

Yoga Svadhaya vous propose des séances sans prérequis physiques. Le yoga vous prend tel que vous êtes : l'alliance des postures, de la respiration et la méditation vous invite, dans une progression graduelle, à percevoir et à respecter votre rythme et votre corps.

“ S'offrir un temps pour soi, Découvrir un espace en soi ”

La pratique du yoga est bénéfique pour la santé et permet l'intégration d'une attitude consciente, transposable dans la vie.



mois d'essai et inscription possibles en cours d'année

*Horaires : Lun 18h30 – Mar 12h30, 18h15, 19h30 – Mer 17h45 – Ven 12h30

Informations : <https://yogasvadhaya.net> – 06 11 52 96 06 – 

Yoga Svadhaya - entrepreneure salariée Aceascop - SIRET 44319473300012



Bassin d'orage



Qui a déjà vu ce lieu ?
Vous n'êtes pas prêts de le revoir, c'est plutôt une surface huileuse, d'une eau croupie que vous pouvez voir et je ne parle pas des odeurs.
En fait c'est ni plus ni moins que de l'eau de pluie provenant des rues en amont.
A quand le curage promis et la nouvelle configuration d'un vrai bassin d'orage ?

On est loin des canotages de la famille Badillé !

CALENDRIER

- **TROC-PLANTES VIDE-GRENIERS :**
Au parc des Prés Mignons. Samedi 7 mai 2022 - 9h-18h.
- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DE QUARTIER « VIVRE À POITIERS SUD » :**
Vendredi 13 mai 2022 à 20h à l'Auberge de Jeunesse - Salle 2.
- **FÊTE DE QUARTIER :**
Au parc des Prés Mignons à partir de 9h. Samedi 3 septembre 2022.

REJOIGNEZ LE COMITE DE QUARTIER, ADHEREZ OU SOUTENEZ LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION

Le comité de quartier est une association d'habitants indépendants.
Lieu d'échange et de dialogue, il représente une force de proposition pour améliorer le cadre de vie et l'attractivité du quartier.

Si vous voulez nous rejoindre, merci de retourner ce bulletin au Comité de quartier :
11 rue des Frères Filleau - 86000 POITIERS ou 7 rue de Beaurepaire - 86000 POITIERS

Contacts :

Mme BACHELIER Sylvie : 06 26 20 78 29 / M. SIRE J-D : 06 04 04 59 98
vivreapoitiers.sud@gmail.com

COMITÉ DE QUARTIER

Composition des membres du bureau :

Présidente : Sylvie Bachelier
Vice-Président : Thierry Duvillard
Trésorière : Paulette Villain
Secrétaire : Jean-Daniel Sire
Secrétaire-adjointe : Emeline Allard

Membres du conseil d'administration :

Bouet Simon
Culot Stéphane
Descoust Patrice
Gilles Marie-France
Jaulin Eric
Marin Florence
Séguret Jacky
Sire Martine

BULLETIN D'ADHESION

NOM (*en capitales*) :

Prénom :

Adresse :

E-mail : Tél :

- Montant de la cotisation 2022 : 8 €

Un sujet ou une proposition que vous souhaitez voir aborder par le comité :

.....

.....

.....

.....